

Introduction au métier IDER / IDEC

Objectifs

- Appréhender les particularités professionnelles du coordonnateur(trice)
- Connaître le fonctionnement d'un EHPAD : organisation, sources de financements, contractualisation...
- Comprendre l'environnement législatif, économique et politique pour adapter ses modes d'actions au quotidien
- Introduire les outils de management dans cette nouvelle fonction de coordinateur
- Repérer les outils de gestion des ressources humaines
- Savoir se positionner dans sa fonction de coordination avec des outils adaptés.

Contenu

J1 : Environnement de travail et fonction de coordination en EHPAD

• Ce métier dans le secteur médico-social

- Mieux connaître son environnement pour mieux agir / qu'est-ce qu'un établissement médico-social aujourd'hui ?
- Réforme de la tarification, de la convention tripartite vers les CPOM, le projet d'établissement

• Construire ce nouveau métier, savoir passer du métier d'IDE à IDER / IDEC :

- Clarifier les notions de fonction, missions, rôle au sein d'une structure médico-sociale
- La place du coordonnateur dans une équipe pluridisciplinaire
- Les dérives et les risques de ce nouveau métier
- Ce qui change dans ce nouveau métier
- Développer le savoir-faire par un faire savoir dans une équipe.

• Comment construire ce nouveau métier ?

- Savoir comment mieux encadrer et avec qui.
- La place cruciale de l'IDER / IDEC dans l'établissement
- Introduire la notion de management, de communication « bienveillante » (principes CNV) en équipe et d'écoute active.

J2 : Environnement législatif et économique dans le secteur médico-social

- Les principales législations dans le secteur médico-sociales et leurs caractéristiques
- Les contrats pluriannuels
- Les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux : différentes catégories, les différents modes de prise en charge par secteur, le financement par typologie...
- Focus sur les modes de financement d'un EHPAD (hébergement, dépendance, soin) et impacts du GMP/PMP
- Quels intérêts pour un IDER/IDEC d'investir le champ législatif en EHPAD ?

Initiation à la méthodologie de conduite de projet en lien avec la démarche qualité

- Appréhender les grandes dimensions d'un projet : qu'est-ce qu'un projet ? Pour quoi faire un projet ? À qui sert-il ? Identification des risques liés à sa mise en œuvre.
- Identifier les phases d'un projet et savoir passer d'une problématique à un projet
- Introduire la notion de démarche qualité et d'évaluation
- Préparation travail intersession : constitution sous-groupes, définition des thèmes choisis

J3 : Journée action – exposé et mise en œuvre d'un projet

- Rappels des phasages de projet
- Démarche projets : management global de conduite de projet / émergence d'une idée / recherche de problématique sur les thèmes retenus jour 2
- Travail sur la méthodologie de conduite de projet par thème et par sous-groupe
- Analyse critique réflexive en situation de travail.

Méthodes pédagogiques

Alternance réflexion individuelle et travaux collectifs. Réflexion en équipe sur les cas pratiques, des exemples vécus. Jeu de communication. Exposés interactifs / objectifs minute. Communication Non Violente (CNV). Formalisation du projet à mener par les sous-groupes et exposé en groupe.

Modalités d'évaluation

Quiz de connaissances avant et après formation, évaluation de la satisfaction des participants et bilan oral

Public concerné

Infirmier(ère) Diplômé d'Etat en EHPAD / IDE Référent / IDE Coordonnateur en EHPAD

Prérequis

Aucun prérequis

Durée formation

2 jours consécutifs + 1 jour à distance (21H)

Lieux

Intra-établissement

Inter-établissement : Colmar
Nous consulter pour nos autres sites de formation

Tarifs

Intra-établissement :
1 160 à 1 400€ / jour pour un groupe selon le lieu de formation

Inter-établissement :
220€ / participant (repas en sus 8,50€ /participant)

Délais d'accès

Variable et inférieur à 2 mois

Modalités d'accès

Signature de la convention de formation

Intervenant

Formateur spécialisé dans la thématique

Contact

03 89 21 22 55
institut-formation.continue
@diaconat-mulhouse.fr

Référent handicap
03 89 21 22 50